



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

## **48<sup>ème</sup> Assemblée Générale – La Couronne 31 mars 2018**

### **Rapport moral**

#### **Que d'événements en 2017 à propos de la protection de la nature !**

Comme depuis plusieurs semaines, mois, années, des militants se sont manifestés à de nombreuses reprises sur le territoire français.

A chaque fois, il s'agissait de dénoncer les carences de l'État français dans la gestion hasardeuse, non responsable, de projets qui auraient mérité une réflexion approfondie. En 2017, nous pouvons citer, comme chacun l'a en mémoire :

- Notre Dame des Landes : la construction d'un aéroport supplémentaire en total décalage avec les enjeux climatiques et le nécessaire changement de modèle de développement. Les tergiversations de chaque gouvernement ont fait durer le plaisir.
- Bure : la construction souterraine d'un centre de stockage de déchets nucléaires résultant d'un aveuglement des décideurs, tenants de l'idéologie de la fuite en avant sans limites. Le projet n'est pas abandonné car le producteur ne sait plus que faire de sa matière qui mettra des millions d'années (combien de générations humaines ?) pour que sa dangerosité diminue.

Il existe d'autres exemples qu'il serait trop long de citer.

Nous ne parlons là que d'événements nationaux, mais la logique à l'œuvre est la même partout et donc, bien sûr, en Charente.

Non seulement Charente Nature dit non à de tels choix de société et à de tels gâchis de l'argent public, mais, par ses actions, par l'implication quotidienne de ses bénévoles et salarié(e)s, elle montre que d'autres voies sont possibles.



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A chaque fois, c'est le citoyen de base qui paie les frais. Les décideurs veulent laisser leur marque et à chaque fois c'est la nature qui est sacrifiée. Là une zone humide, là une forêt, là des espèces végétales et animales disparaissent pour toujours du fait de l'action des humains. Ces mêmes humains qui disent vouloir vivre en harmonie avec ce qui les entoure. Alors, est-ce l'économie et la finance qui doivent, seules, diriger les choix que nous avons à faire pour vivre ensemble. Et à quoi servira l'argent si l'eau manque, si les sols ne sont plus fertiles.

Depuis que certains fongicides, désherbants sont classés "nocifs" pour les êtres vivants, on trouve encore des personnes qui se battent pour les utiliser. Malgré les efforts consentis par certains, les résistances au changement sont nombreuses car l'argent commande. Les ventes de ces produits rapportent, les utilisateurs sont persuadés que ces mêmes produits leurs en font gagner. Mais c'est la société qui est perdante car elle doit prendre en charge les coûts liés aux dégâts causés à la santé. Ces politiques sont mortifères.

Les pollueurs en tout genre ont encore de beaux jours devant eux. Devant les tribunaux, ils se cherchent des excuses. L'accès à la justice est un droit fondamental mais il est difficile d'être entendu. A chaque fois, notre intérêt pour agir est remis en cause. Nous entendons que nous ne sommes pas représentatifs de la nature. Nous avons l'impression que nous ne vivons pas sur la même planète. Pourtant, nous sommes des gardiens de la nature. Nous nous revendiquons du domaine scientifique, nos armes sont le crayon, le papier, la loupe, les jumelles, les observations, les inventaires, les expertises, pas le fusil. Nous sommes capables d'identifier les atteintes à l'environnement car nos naturalistes parcourent les prés, les bois, les forêts de jour comme de nuit. Oui de nuit, car nous avons parmi nos naturalistes des "oiseaux de nuit" à la recherche du papillon, de la chouette ou de la chauve-souris. Lorsque nous découvrons un fait qui mérite d'engager des poursuites auprès des tribunaux, nous n'avons pas à hésiter même si nous ne savons pas toujours ce que deviennent nos signalements.

Faut-il en conclure que les défenseurs de la nature et de l'environnement ne sont pas pris en considération? Sommes-nous encore considérés comme des marginaux? Je ne le crois pas et même s'ils sont encore nombreux ceux qui s'assoient sur le Code de l'Environnement, de nombreuses études montrent combien les populations sont en train d'évoluer et changent de regard sur les relations entre l'économie et la nature, au profit de la nature.

Charente Nature, affiliée à France Nature Environnement, y prend sa part et va continuer le travail.